

*Matières du tems. Juin 1715.* 451  
année, ou qu'on pourra estimer que sa dé-  
pense annuelle monte à pareille somme, sera  
compris dans la cinquième Classe, & payera  
soixante florins; ce qui fait la cinquantième  
partie de son revenu, de son gain, ou de sa dé-  
pense, sans que pour cela ils soient exemptés  
de payer les autres taxes ordinaires ou ex-  
traordinaires qui se levent, ou se leveront  
dans le cours de l'année. Voilà en substan-  
ce quel est le projet de l'établissement de  
cette Capitation.

II. Quoi que le Général Cadogan soit  
arrivé à la Haye dès le 15. Avril, qu'il ait  
rendu compte aux Etats Généraux de sa  
dernière Négociation à Vienne; qu'il ait eü  
diverses Conférences avec les Députés Hol-  
landois au sujet de la Barrière; qu'il ait  
expédié des Couriers à la Cour de Londres  
pour le même sujet, on n'a pas encore appris  
que cette affaire soit terminée. Plusieurs  
personnes débiterent à l'arrivée de ce Gé-  
néral, que tout avoit été réglé à Vienne à  
la satisfaction de l'Empereur, d'une manière  
convenable à la sûreté des Hollandois: mais  
comme l'on retarde la signature de ce Re-  
glement de la Barrière, on en impute pré-  
sentement la cause à quelques difficultez  
qui restent à régler, les Etats Généraux  
n'ayant pas voulu acquiescer à toutes les  
conditions résolües dans le Conseil de Sa  
M. I. D'autres qui prétendent être mieux in-  
formez du motif de ce retardement, croyent  
que le Général Cadogan n'a pas voulu se  
presser de terminer cette affaire pour plu-  
sieurs considérations, dont la plus aparante,  
c'est qu'il veut auparavant, que sa Négocia-  
tion ait été aprouvée, non seulement par  
le

*Le Sr. Ca-  
dogan rend  
compte aux  
Etats Géné-  
raux de sa  
Négociation  
à Vienne au  
sujet de la  
Barrière.*